

THURI'MAG



Au cinéma à St Jean, sous les étoiles

La mairie

tél 04 74 00 81 56

E-mail :

mairie@saint-jean-de-thurigneux.fr

Site web :

saint-jean-de-thurigneux.fr

Horaires du secrétariat :

lundi, mardi et jeudi :

8h - 12h & 15h30 - 17h30

mercredi, vendredi matins :

9h - 12h sur rendez-vous

vendredi après midi :

15h30 - 19h

fermeture :

- le 15 juillet

- du 16 au 24 août inclus

Thuri'Mag

Directeur de la publication
du bulletin :

Stéphane Berthomieu.

Rédaction : Commission
Communication.

Réalisation par nos soins.

Prochaines réunions du conseil municipal :

- 12 juillet

- 13 septembre

- 11 octobre

Du côté du marché :

La bonne nouvelle : deux nouveaux participants, le FOOD TRUCK Gourmand'ain et la présence tous les troisièmes Vendredis du mois d'un Rémouleur.

La mauvaise nouvelle : deux commerçants, le marchand de café et le GAEC de Monberthoud, nous quittent en raison d'une trop faible activité..



Le mot du Maire

Des rugissements de lion ont retenti dans la campagne thurignacienne, pour ouvrir à la façon des films de la Metro Golwyn Meyer, les festivités des Thurignales du week-end du 25 et 26 juin.

La première séance de cinéma en plein air s'est en effet tenue le 24 juin au soir avec le film Le Roi Lion. La température n'était pas africaine, et l'heure de coucher du soleil à cette période, nécessaire pour ce type de projection, n'a peut-être pas permis à nos plus jeunes lionceaux d'en profiter. Nous réfléchirons donc l'année prochaine à une heure et une date de diffusion qui conviendra mieux à l'ensemble de la savane. La superposition du ciel africain sur celui de Saint Jean était en tous cas somptueuse...

... et puisqu'il était ici question de ciel, celui-ci s'est éclairé le lendemain, lors de la traditionnelle fête du plan d'eau, d'un magnifique feu d'artifices concluant ainsi une belle journée avec les Olympiades et le repas du soir. Ces moments de festivités ne nous font pas oublier nos concitoyens qui ont été victimes d'incivilités ou de cambriolages. Comme vous le verrez, l'équipe municipale travaille à la mise en place de vidéoprotection permettant la dissuasion et si nécessaire l'identification des délinquants.

La vie d'un village ne se résume bien sûr et heureusement pas qu'à ce type de fâcheux événements et vous pourrez lire dans les pages de ce Thuri'Mag tout le dynamisme dont nous faisons collectivement preuve, des plus jeunes (nos écoliers et le CMJ) au plus ancien (Marius, quelle énergie !).

Bonne lecture et bel été à toutes et à tous.

Le Maire, **Stéphane Berthomieu**

Marius a 101 ans !

Notre doyen, Marius Soquet, lors du scrutin pour les élections législatives du 19 juin. Il est arrivé au bureau de vote, seul, au volant de sa voiture. À 101 ans, il lui importe de venir remplir son devoir civique. Un bel exemple de citoyenneté pour tous..



Il a récemment fêté ses **101 ans**, le 1er juin. Trois élus lui ont rendu visite à son domicile et lui ont offert, au nom de la commune, un panier garni. Il nous a accueilli comme des rois, avec son immense sourire et sa bonne humeur. Marius est toujours aussi sympathique. Il a une forme que l'on jalouse presque ! Il désherbe son « immense jardin de curé » à genoux et se relève comme un jeune homme de 20 ans ! Marius s'occupe aussi de ses 10 poules. Les élus proposent de lui rendre visite régulièrement. Marius est un personnage hors du commun. Nous lui souhaitons de belles années encore, chez lui et en bonne santé.



La participation des électeurs de Saint Jean

Le taux de participation des thurignaciens aux dernières élections législatives a été plus élevé que la moyenne nationale.

56,97% des électeurs ont voté à St Jean pour le 1er tour (47,51% au niveau national)

53,23% des électeurs ont voté à St Jean pour le 2e tour (46,23% au niveau national)

Une assemblée extraordinaire de la garderie périscolaire s'est tenue le mardi 3 mai à 20h30 à la salle de la garderie. Les membres de l'association étaient tous démissionnaires, ils ont fait appel aux parents pour reprendre cette association. Seul un parent s'est présenté pour le poste de président, il a donc fallu prévoir à nouveau le jeudi 14 juin une assemblée générale extraordinaire, soit pour la dissolution de Thuri'gônes, soit pour la reprise par les parents. Sachant que si effectivement l'association ne devait pas perdurer, la mairie se serait alors investie pour la reprise de la garderie comme nous l'avons déjà fait pour la cantine.

Lors de cette seconde assemblée, 3 parents se sont présentés

- Président JEAN PHILIPPE DE ALMEIDA
 - Trésorière GAELLE VIGNE
 - Secrétaire CHARLENE LANDY
- Et pour le site internet CELINE RICHARD

Rappelons que la garderie accueille une soixantaine d'enfants répartis entre le matin et l'après-midi, avec 4 animatrices/teurs. Merci à Fanny Marchalot ainsi qu'au bureau sortant pour leur implication et dévouement. Merci aux nouveaux parents bénévoles de s'investir pour cette nouvelle année dans l'association pour le bien des enfants et des familles. La mairie s'est engagée à financer un logiciel leur permettant de gagner du temps dans la logistique et facturation.

La réunion du CMJ a eu lieu le samedi 4 juin. Les enfants devaient choisir parmi 3 jeux d'extérieur pour être installés au city stade. Entre un tourniquet, une petite maison et une balançoire nid d'œuf. 9 enfants sur 13 ont choisi la balançoire ci-contre.

Les jeunes conseillers ont également demandé à faire une matinée de nettoyage dans notre village, suivi d'un pique nique. Ils travaillent actuellement sur la construction et l'implantation d'une boîte à livres. Ils seront aidés dans la tâche par un bénévole, MR SANSOM, qui se présentera à la prochaine réunion. Une formation au premier secours est souhaitée par les enfants.



Référence KSW90040-0902	
Informations générales	
Dimensions LxPxH	362x237x274 cm
Age minimum	4+
Capacité idéale (utilisateurs)	7
Options de couleurs	

Les horaires de Co Danse en 2022-23 :

Lundi : 17h45-18h30 Kids 3-5 ans
18h30 - 19h30 Street Jazz 8-11 ans
19h30 - 20h30 Pilates tous niveaux
Mercredi : 17h - 18h Steet dance 6-7 ans

Jeudi : 18h30 - 19h30 Hip Hop 7-11 ans
19h30 - 20h30 CAF
20h30 - 21h30 Circuit Training

Le jardin de l'école

Cette année encore, nous avons la chance de pouvoir bénéficier du terrain mis à disposition derrière la mairie. Les élèves de la classe de GS-CP ont préparé des semis au mois de mars : tomates, courgettes, aubergines... Au mois de mai, les élèves ont planté des radis, des petits pois, des haricots verts, des salades, des tomates mais aussi des fraisières, framboisiers, des fleurs et des plantes aromatiques. De la paille a été ajoutée pour garder l'humidité.

Tous les jours les élèves au jardin, à tour de rôle avec leur maîtresse, pour arroser et récolter les premiers légumes pour le plus grand bonheur des petits et des grands !

L'école des Etangs.





Coup d'oeil sur la gestion des eaux pluviales :

Des citernes individuelles sont implantées sur chaque lot. Elles permettent de récupérer et de stocker les eaux pluviales, pour une éventuelle utilisation domestique. Leur trop plein, ainsi que les eaux de ruissellement sur la voirie collectées par grilles d'engouffrement, sont acheminées, dans un Tubosider, un réservoir tampon de 226 m³, qui permet d'écarter le flux en cas d'orage, puis dans un bassin de rétention de 66m³ avec, pour finir, une surverse dans le ruisseau.



rétenir le flux en cas d'orage, puis dans un bassin de rétention de 66m³ avec, pour finir, une surverse dans le ruisseau.

Le Tubosider en cours d'installation

La sécurité

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez demander à la gendarmerie de le surveiller. Des patrouilles sont alors organisées pour passer vers votre domicile. Vous serez prévenus en cas d'anomalie (usage de la force pour pénétrer dans un endroit fermé, tentatives d'effractions, cambriolages).

Pour bénéficier de ce service, vous devez vous rendre à la brigade de gendarmerie (Saint-André-de-Corcy ou Villars-les-Dombes) au moins 2 jours avant votre départ. Téléchargez l'imprimé tranquillité vacances sur le site www.interieur.gouv.fr.

La vidéo protection

L'insécurité règne partout, d'où l'importance de se protéger. Parmi les moyens les plus prisés, l'installation des caméras s'avère efficace pour assurer la sécurité des biens et des personnes qui occupent le lieu. Les caméras peuvent être installées dans des zones privées comme les bureaux, les domiciles, les entrepôts ou des zones publiques comme les bars, les restaurants, les hôtels... Certaines réglementations doivent être respectées avant d'installer ces systèmes, que ce soit pour la vidéosurveillance ou pour la vidéoprotection.

La vidéoprotection : caméra pour les lieux publics

La vidéoprotection est un moyen de protection qui vise à surveiller des lieux accessibles à tous. Son installation est soumise à certaines règles comme la réglementation de responsabilité, la réglementation de suivi et de contrôles et la réglementation d'autorisation préfectorale préalable. C'est le Préfet qui autorise l'installation du dispositif. Il faut bien noter que la caméra est réservée à des voies recevant du public.

La différence entre vidéosurveillance et vidéoprotection

La vidéosurveillance est réservée à des endroits privés alors que la vidéoprotection est destinée aux places publiques. Pour les deux cas, tous les concernés doivent être au courant de l'existence du dispositif à l'aide d'une affiche visible. L'installation de la vidéoprotection ne peut être autorisée qu'à double condition pour être mise en œuvre par une autorité publique compétente (le Maire, le Préfet) et pour atteindre ses finalités comme protéger les bâtiments et leurs abords, prévenir les atteintes à la sécurité des personnes, régulariser la circulation routière, etc.

À Saint Jean de Thurigneux, devant la recrudescence des vols et des cambriolages, la municipalité étudie la possibilité d'installer des systèmes de vidéoprotection. Les objectifs seraient doubles :

- 1 - dissuader les auteurs des vols par la peur d'être vu ;
- 2 - aider les enquêteurs de la gendarmerie pour retrouver les responsables.

Avant toute installation de ces systèmes, des informations et des consultations de la population seront organisées.

Point lecture bibliothèque

Depuis plusieurs mois nous avons mis en place le point relais lecture, avec Marion, agent bibliothécaire. Au fil du temps, notre souhait était que ce point puisse devenir une bibliothèque. La mairie a acquis en mars des livres achetés chez "la folle aventure à Trévoux ». Des particuliers nous ont également donné des livres en très bon état pour les petits et grands. Un grand merci. Nous espérons pouvoir ouvrir la bibliothèque en septembre (la date sera à confirmer ainsi que les jours et heures d'ouverture. Nous avons fait appel à des bénévoles pour nous aider à couvrir plus de 300 livres et ce n'est pas fini ! Merci à Géraldine, Corinne, Marie, Sophie, Alain et Bernadette. La bibliothèque sera installée dans l'ancienne salle des jeunes en face de la mairie. Vous pouvez d'ores et déjà, pour celles et ceux qui le désirent, vous inscrire, afin que nous préparions votre carte. Nous recherchons toujours des bénévoles pour assurer, avec notre agent bibliothécaire, les permanences qui seront mis en place. Le point relais lecture sera fermé du 08/08 au 23/08 inclus. Réouverture le 25/08.

Le fleurissement du village

Samedi 21 mai, des bénévoles se sont joints à l'équipe de fleurissement pour la plantation 2022. Cette année sera marquée par des nouveautés :

- La mise en place de la charrette fleurie à l'entrée du village,
- La mise en place du goutte à goutte dans les 3 massifs et les jardinières de l'école,
- La mise en place d'écorces de bois

sur les 3 massifs afin de conserver la fraîcheur,

- Changement de variétés dans les jardinières de l'école,
- Quatre grandes nouvelles jardinières bois sur les murs de l'église (fabriquées par notre agent technique des espaces verts),
- Le réaménagement autour du monument aux morts.

Au fil des saisons, et, petit à petit, des nouveautés fleuriront dans notre village.

Le 3° décor dans la vitrine de l'ancienne épicerie, la plage a pris la place des lapins. L'ambiance est jetée : parasol, seau, sable, ce qui présage un bel été.

Un grand merci aux bénévoles.



Les Jimmy

L'arbre de Noël des Thurigônes ayant dû être annulé en raison de la crise sanitaire, c'est dans la joie et la bonne humeur que les enfants de l'école et les habitants du village se sont finalement retrouvés le 20 mai à la salle des fêtes pour un concert des Jimmy, en partenariat avec Cuivre en Dombes, avec une buvette assurée par le sou des écoles. Dans un esprit de bal d'antan, avec l'énergie d'aujourd'hui, les 3 musiciens ont proposé une musique « impro-festive » en se réappropriant des airs variés, mêlés de compositions de leur cru.



L'atelier vitrail, proposé par le Pays d'Art et d'Histoire Trévoux Dombes Saône Vallée, a pu débuter après la visite de notre église Saint Jacques et Saint Christophe, attestée au 12^{ème} sous le nom de Saint Jean- Baptiste, avec des murailles en galets, l'abside en cul de four et, surtout, les vitraux de Jean Jacques Fanjat installés lors de la réfection en 2012. Lors de cet atelier, 10 participants, enfants et adultes, se sont initiés à la technique Tiffany grâce à AlexSo, artisan à Pérouges. Cette méthode consiste au sertissage du verre avec une bande de cuivre et une soudure à l'étain plutôt que du plomb et permet légèreté et souplesse ainsi que volume de l'objet. Chacun a pu repartir avec sa création.



Prochain atelier :

TIFFANY AND CO

Atelier vitrail

Mercredi 20 juillet à 15h

Initiez-vous en famille à l'art du vitrail, découvrez la technique Tiffany et repartez avec votre création.

📍 RDV devant l'église Saint-Christophe, à Saint-Jean-de-Thurigneux.
→ Pour les familles, enfants à partir de 10 ans.



Inscriptions
www.ars-trevoux.com/rubrique
SORTEZ/Billetterie en ligne

DES AIDES POUR MES TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

- > Isoler mon logement du froid et de la chaleur
- > Choisir mon chauffage, ma ventilation
- > Trouver des aides financières
- > Réduire mes factures
- > Réaliser des gestes économes
- > Réduire son empreinte carbone



Des spécialistes vous conseillent **GRATUITEMENT** et
répondent à vos questions **EN TOUTE OBJECTIVITÉ**



DOMBES SAÔNE VALLÉE NOUS RAPPROCHE

VOUS SOUHAITEZ DES CONSEILS
TECHNIQUES OU FINANCIERS ?

VOUS ENVISAGEZ DE RÉNOVER VOTRE
LOGEMENT CAR IL EST MAL ISOLÉ ?

Bénéficiez de l'accompagnement du
début à la fin de vos travaux par votre
conseiller dans le cadre du **Service
Public** de la Performance Énergétique
de l'Habitat.

Cet accompagnement comprend :

- > Evaluation thermique à domicile
- > Accompagnement pour définir
un plan de travaux personnalisé
- > Liste des artisans Reconnus Garants
de l'Environnement et aide à l'analyse de devis
- > Aide au montage financier et recherche de subventions
- > Conseils pour le suivi des travaux et l'usage du logement rénové

**Le conseil sur les aides et les actions à entreprendre est un
service gratuit proposé par la CCDSV.**

**Une participation de 150 € est demandée pour le service complet
d'accompagnement à la réalisation du projet.**



2022_service communication CCDSV © shutterstock

**Dombes Saône Vallée Renov' +
04 74 45 12 42 - info@alec01.fr
www.alec01.fr**

FRANCE SERVICES

DOMBES SAÔNE VALLÉE

Une aide pour vos démarches administratives
GRATUIT, CONFIDENTIEL ET OUVERT À TOUS

2 AGENTS
À VOTRE SERVICE
à Trévoux



Vous expliquer, vous conseiller et vous accompagner :
formation, emploi, retraite, santé, logement, mobilité, justice, budget, famille...



DOMBES SAÔNE VALLÉE NOUS RAPPROCHE

FRANCE SERVICES DOMBES SAÔNE VALLÉE

1 rue de la gare 01600 Trévoux

09 70 21 22 93

france.services@ccdsfv.fr

DOMBES
SAÔNE VALLÉE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES